

Commission : Conseil de Sécurité Historique

Question : 29 novembre 1947 : le vote de la résolution 181 sur le plan de partage de la Palestine

Auteur : Royaume-Uni

Après cinq ans de Guerre Mondiale certaines régions du monde sont encore malheureusement en conflit. Le Royaume-Uni entend les aspirations de ces peuples à la paix. Aujourd'hui, les pays doivent se préoccuper du conflit présent au Proche-Orient. Cette situation doit être gérée avec précaution, en prenant en compte tous les facteurs disponibles et les aspirations des peuples concernés. Une solution imminente et de plus en plus cruciale doit être prise, car la situation au Proche-Orient ne peut être prolongée plus longtemps. Le Royaume-Uni a fait tout son possible et fera tout son possible afin d'empêcher toute forme de discrimination à l'encontre des peuples.

Le Royaume-Uni s'est toujours préoccupé de l'avenir du peuple juif. En 1917, après la chute de l'empire ottoman, le Royaume-Uni a trouvé ce moment propice à faire la promesse au peuple juif à travers la « Déclaration Balfour » qu'ils auront droit à leur terre promise où ils pourront enfin s'installer et demeurer paisiblement sans craindre la discrimination ou pire, l'extermination.

Le Royaume-Uni prend tout de même en considération l'intérêt du peuple palestinien qui lui aussi a beaucoup souffert. Le peuple palestinien aimerait lui aussi revendiquer un État indépendant et à part entière. Ils méritent la reconnaissance du Royaume-Uni et de tous les pays appartenant à l'Entente durant la Première Guerre mondiale, car ils ont joué un rôle important dans la victoire contre l'empire ottoman. D'ailleurs, le Royaume-Uni a toujours promu la défense des peuples arabes. En 1933, le gouvernement a publié un deuxième livre blanc, limitant l'immigration juive pour éviter les tensions. Le Royaume-Uni est conscient des conflits et nous devons pour cela promouvoir la paix et la prospérité.

La colonisation ne doit plus être d'actualité et les peuples qui vivent sur place doivent reprendre en main leur destin. C'est ainsi qu'en août 1947 le Royaume-Uni a pris l'initiative de concéder l'indépendance au peuple indien le 20 février 1947, le Premier ministre travailliste Clement Attlee annonça que « le pouvoir serait transféré à des mains indiennes ». Le Royaume-Uni a d'ailleurs été le cosignataire de la Charte Atlantique de 1941 qui « entreprend de jeter les fondements d'une nouvelle politique internationale », afin d'empêcher notamment une expansion territoriale. Le Royaume-Uni comprend et entend l'espoir et l'appel des peuples colonisés à l'autodétermination et à l'autogestion.

Ce processus d'autodétermination doit impérativement s'étendre au Proche-Orient. L'avenir de ces pays doit être bénéfique pour le peuple juif comme le peuple palestinien. Car cette coexistence doit demeurer pacifique afin que les pays puissent gouverner, s'autogérer et prospérer paisiblement.

Les deux peuples ont tous deux fortement souffert durant les derniers siècles. Pour cela, une solution urgente et imminente est indispensable. Cette souffrance et ces contestations doivent impérativement cesser, pour cela le Royaume-Uni demande qu'une action rapide, coordonnée sur le plan international, soit préférable et beaucoup plus efficace. Le Royaume-Uni appelle les pays à un partenariat mondial afin de trouver une solution qui permette une vie paisible à long terme en se souciant de l'avenir des deux peuples. Les deux peuples méritent respectivement de connaître un jour un pays à leur nom, avec un territoire leur appartenant de manière officielle où ils pourront demeurer et prospérer en paix.